



Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits
dangereux (RPD), tels que modifiés

Date de révision : 01-août-2026

Version 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PC Fahrenheit Epoxy Putty

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130606-30R1A-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Acklands Grainger Inc.
123 Commerce Valley Dr East, Suite 700
Thornhill, ON L3T7W8
Phone: 1-888-602-0000

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

**Attention****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

Le produit est un composé comprenant à la fois une couche de résine et une couche de durcisseur.

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Resin -				
Magnesium Silicate Hydrate	14807-96-6	30-60	-	-
Glass Beads	65997-17-3	30-60	-	-
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	25068-38-6	10-30	-	-
Hardener -				
Mercaptan terminated polymer	72244-98-5	10-30	-	-
Liquid polyamide resin	68082-29-1	10-30	-	-
Glass Beads	65997-17-3	30-60	-	-
Magnesium Silicate Hydrate	14807-96-6	30-60	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Inhalation	Amener la ou les personnes exposées à l'air libre pendant 20 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison si l'état de la personne s'aggrave ou si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Laver à l'eau et au savon. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Provoque une irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles au contact avec la peau. Irrite la bouche, la gorge et l'estomac.
Effets d'une exposition	Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme.
--------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Aldéhydes, Peut produire de l'hydrogène gazeux explosif au contact de substances incompatibles ou lors de la décomposition thermique. Chlorure d'hydrogène gazeux et chlore, La pyrolyse libérera des oxydes corrosifs.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau. NFPA classe IIIB.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
---------------------------------	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas manger ni boire lors de la remise. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.
--	--

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker le contenu sous <90F (32C). Classe NFPA IIIB stockage.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Magnesium Silicate Hydrate 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWAEV: 2 mg/m ³ ; respirable dust
Glass Beads 65997-17-3	TWA: 5 mg/m ³ ; total particulate TWA: 1 fibre/cm ³ ;	TWA: 1 fibre/cm ³ ; TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable	TWA: 1 fibre/cm ³ ; respirable TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable fraction	TWAEV: 1 fibre/cm ³ ; respirable

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Magnesium Silicate Hydrate	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ;	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter
Glass Beads	TWA: 1 fiber/cm ³ ; respirable fibers TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable particulate matter	TWA: 1 fiber/cm ³ ; respirable fibers TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable fraction	TWA: 1 fiber/cm ³ ; respirable fibers TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable particulate matter	TWA: 1 fiber/cm ³ ; respirable fibers TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable particulate matter

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Magnesium Silicate Hydrate	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 20 mppcf;
Glass Beads	TWA: 1 fibre/cm ³ ; respirable fibres TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable fraction STEL: 3 fibre/cm ³ ; respirable fibres STEL: 10 mg/m ³ ; inhalable fraction	TWA: 1 fiber/cm ³ ; respirable fibers TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable particulate matter	TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable fraction TWA: 1 fibre/cm ³ ; respirable fibres STEL: 3 fibre/cm ³ ; respirable fibres STEL: 10 mg/m ³ ; inhalable fraction	TWA: 30 mppcf; dust or fibrous TWA: 10 mg/m ³ ; dust or fibrous

Autres renseignements sur les valeurs limites

En cas de ponçage du produit, un appareil de protection respiratoire approprié doit être porté pour éviter l'inhalation de poussière. L'exposition peut aggraver des troubles respiratoires préexistants. Le ponçage de ce matériau peut générer de la poussière de silice. La silice inhalée a été classée par le NTP comme cancérigène pour l'homme (voir le tableau de la section 11).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Une protection oculaire/faciale appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection des mains	Une protection des mains appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection de la peau et du corps	Une protection de la peau et du corps appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Bâton brunâtre-blanc
État physique	Solide
Couleur	Bâton brunâtre-blanc
Odeur	Piquant
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 93.33	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	Aucun connu
Température de décomposition SADT (°C)	Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible	
pH	Aucun renseignement disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	

Densité relative	2.18
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Caractéristiques des particules	
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Teneur en COV	<1%
---------------	-----

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévu, cette substance ne devrait pas être un risque d'inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. May cause an allergic reaction.
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Provoque une irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles au contact avec la peau. Irrite la bouche, la gorge et l'estomac.
-----------	--

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	= 11400 mg/kg (Rat)	20000 mg/kg (rabbit)	-
Liquid polyamide resin	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène. Cependant, le produit dans son ensemble n'a pas été testé. La silice cristalline est considéré comme cancérogène pour l'homme lorsqu'il est sous forme respirable (poussière / poudre).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Magnesium Silicate Hydrate	A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains	Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme	-	Présent
Glass Beads	A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains	Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains	-	-

Toxicité pour la reproduction Non classé.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

12. Données écologiques

Écotoxicité Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
Magnesium Silicate Hydrate	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-	-
Liquid polyamide resin	LC50: =7.07mg/L (96h, Danio rerio)	-	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC
Magnesium Silicate Hydrate	X	X	X	X	X
Glass Beads	X	X	X		X
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	X	X	X	X	X

Nom chimique	KECL	PICCS	AIIC	NZIoC	TCSI
Magnesium Silicate Hydrate	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Glass Beads	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AIIC** - Inventaire australien des substances chimiques industriels**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande**TCSI** - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan**16. Autres informations****NFPA**
HMISRisques pour la santé 0 Inflammabilité 0
Risques pour la santé 0 Inflammabilité 0Instabilité 0
Dangers physiques 0Dangers particuliers -
Protection individuelle
X**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité***La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit*

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé

DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision : 01-août-2026

Note de révision: Examen réglementaire.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique